



PLQ 30'112 Moraines du Rhône

Commune d'Onex

A l'attention de Sabrina Mautone (OU)

PRÉAVIS

Version du dossier n° : PLQ juillet 2025

Date : 04.09.2025

Préavisur (nom) : M. Bachmann
P. Philippe

Tél interne: 88087

Signature(s) :

FAVORABLE ☐ Sans observation ☒ Avec dérogations <i>selon articles de loi ou de règlement</i> ☒ Sous conditions ☐ Avec souhaits ☐ DÉFAVORABLE	☐ PAS CONCERNÉ DEMANDE DE COMPLEMENT ☐ Projet à modifier ☐ Pièces complémentaires à fournir
---	--

Contexte

- Le PLQ assorti des conditions du présent préavis fait l'objet d'une évaluation favorable en application de l'article 5 du règlement cantonal K 1 70.05.
- Ce projet de PLQ a trois objectifs principaux :
 - o Réaliser un groupe scolaire de 20 classes avec salle de gymnastique et centre médicopédagogique, répondant aux normes actuelles, en remplacement de l'école des Tattes située sur la parcelle n°790, vétuste.
 - o Proposer une nouvelle forme de jardins familiaux s'articulant autour d'un projet central de noue paysagère.
 - o Densifier le secteur en proposant un programme de logements neufs et harmoniser l'aménagement du périmètre.
- Une demande de renseignement a été effectuée au préalable (DR 18 501) permettant d'avoir un premier avis des services de l'Etat. Parallèlement, une procédure de modification de zone a été approuvée le 26 juin 2020 par le Grand Conseil sur le périmètre du projet (MZ 30 108).
- Installation accompagnée d'une NIE 1^{ère} étape
- Document fourni : Notice d'impact sur l'environnement du 15.05.2025

Ce préavis couvre l'ensemble des thématiques environnementales traitées dans le cadre d'une NIE :

- Mobilités (OCT) ;
- Energie (OCEN) ;
- Climat (OCEN, OCEV-SERMA) ;
- Air (OCEV-SABRA) ;
- Bruit, vibrations / bruit solarien propagé, rayonnement non ionisant (OCEV-SABRA) ;
- Eaux (OCEau, OCEV-GESDEC) ;
- Sols, sites contaminés, déchets, substances dangereuses pour l'environnement (OCEV-GESDEC) ;
- Accidents majeurs (OCEV-SERMA) ;
- Forêts, flore, faune, biotopes (OCAN) ;
- Organismes dangereux pour l'environnement (OCEV-GESDEC, OCAN, OCEV-SERMA) ;
- Espaces naturel, agricole et paysager (OCAN) ;
- Paysages et sites (SMS, OCAN) ;
- Monuments historiques et sites archéologiques (SMS).

Dans le cas de l'instruction, seuls les offices et services mentionnés ci-dessus entre parenthèses ont été consultés.

DER	Dérogations :
Conservation de la forêt	
1. DER	Le département du territoire, par l'intermédiaire de l'OCCAN, est favorable à une dérogation à l'article 11, alinéa 1 de la loi sur les forêts (M 5 10) en application de l'article 11, alinéa 2, lettre. a de ladite loi.
COD	
Mobilité	
<u>NIE</u>	
2. COD	Compléter, la MO1, à la page 127 de la NIE comme suivant : « Assurer un suivi technique de l'étude mobilité au cours de l'avancement du projet <u>dans le but de réduire l'offre en stationnement afin de sécuriser la voie verte et s'inscrire dans les objectifs du plan climat</u> »
<u>Règlement</u>	
3. COD	Ajouter à l'article 16 alinéa 2 : « <u>Des variantes de solutions prévoyant la mutualisation des places extérieurs du stade de Tattes avec le parking en souterrain doivent être étudiées lors du dépôt des demandes en autorisations de construire</u> ».

Remarques

Instructions à autorité compétente	
- Transmettre une copie des documents définitifs du PLQ à l'OCCV-SERMA dès son adoption - Les requérants des futures demandes d'autorisation de construire sont responsables de mettre en œuvre les mesures intégrées au PLQ.	
Remarques au requérant	
Procédure	
- Le dossier devra être mis à jour afin de répondre au présent préavis. Les modifications devront être clairement identifiables avec un trait dans la marge. - Les documents demandés devront être transmis à l'autorité compétente (office de l'urbanisme – DT) qui les transmettra à son tour à l'OCCV-SERMA - Les requérants des futures demandes d'autorisation de construire sont responsables de mettre en œuvre les mesures intégrées au PLQ.	
Energie	
En cas de volonté d'approfondir le potentiel géothermique du site, contacter le guichet du programme cantonal Geothermies (geothermies_guichet@etat.ge.ch).	
Liste des contacts	
OCC : Olivia Vogtle	
OCCN : Clémentine Vautey	
OCCV - SABRA : Paul Royo	
OCCeau : Yvan Martignago	
OCCV – GESDEC – secteur déchets : Donatella Vretenar Sabelli	
OCCV – GESDEC – secteur sol et sous-sol : Marie Lecompte	
OCCV – GESDEC – secteur sites pollués : Silvio Cuccodoro	
OCCAN : Anne-Lise Cantiniaux	